



**DECISION DU PRESIDENT**  
**N° 2023-011**  
*7.5.1 Demandes de subventions*

**ANNULLATION DE LA DECISION N°2023-008 ET NOUVELLE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DRÔME POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DE LA REGIE DE L'ALSH SAINTE EUPHEMIE A CREST**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

VU la décision n°2023-008 du Président du 14 mars 2023, portant demande de subvention auprès du conseil départemental de la Drôme pour les travaux de rénovation du bâtiment de la régie de l'ALSH Sainte-Euphémie à Crest.

CONSIDERANT que la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans a un projet de rénovation du bâtiment de la régie de l'ALSH Sainte-Euphémie situé à Crest et que dans ce cadre une demande de subvention peut être déposée auprès du Conseil Départemental de la Drôme ;

CONSIDERANT la nécessité d'abroger la décision n°2023-008 du 14 mars 2023 suite à la demande d'un cofinanceur visant à changer un intitulé du plan de financement ;

CONSIDERANT que les montants du plan de financement restent inchangés ;

**DECIDE**

**Article 1 :** d'annuler la décision n°2023-008 du 14 mars 2023 portant demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme pour les travaux de rénovation du bâtiment de la régie de l'ALSH Sainte-Euphémie à Crest.

**Article 2 :** de déposer une nouvelle demande de subvention ayant le même objet auprès du Conseil Départemental de la Drôme dans le cadre de travaux de rénovation du bâtiment de la régie de l'ALSH Sainte-Euphémie situé à Crest et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*



Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES PREVISIONNELLES		
Désignation	MONTANT TTC	MONTANT HT
Maitre d'œuvre	39 336,00 €	31 468,80 €
Fluides	3 600,00 €	2 880,00 €
EDL/DIAG	2 400,00 €	1 920,00 €
<b>Sous-total // MOE</b>	<b>45 336,00 €</b>	<b>36 268,80 €</b>
Annonces légales	884,38 €	736,98 €
DEMOLITION - GO -	13 857,00 €	11 547,50 €
CHARPENTE - COUVERTURE	36 704,74 €	30 587,28 €
Terrassement - VRD	4 254,00 €	3 545,00 €
Démolition - gros œuvre -	16 183,82 €	13 486,52 €
Menuiseries extérieures	22 824,00 €	19 020,00 €
Menuiseries intérieures bois	15 908,64 €	13 257,20 €
Doublages Cloisons Peinture	55 309,58 €	46 091,32 €
Carrelage - Faïence	14 824,97 €	12 354,14 €
Plomberie Chauffage	50 517,60 €	42 098,00 €
Electricité	23 517,38 €	19 597,82 €
<b>Sous-total // Travaux</b>	<b>254 786,12 €</b>	<b>212 321,76 €</b>
CT	4 188,00 €	3 490,00 €
CSPS	1 722,00 €	1 435,00 €
DIAGNOSTIC IMMOBILIER	264,00 €	220,00 €
ABRI JARDIN	3 059,00 €	2 549,17 €
DALLAGE	4 017,60 €	3 348,00 €
DAT	1 176,00 €	980,00 €
<b>Sous-total // Contrôles</b>	<b>14 426,60 €</b>	<b>12 022,17 €</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>314 548,72 €</b>	<b>260 612,73 €</b>

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DE LA PRÉSENTE OPÉRATION

Type de financement	Financeurs	Date d'obtention	Montant subventionnable	Montant	Taux (%)	Taux (%) sur totalité de l'opération
Financement public	CD 26 - attribué et donné	2018-PCT3CPSW03	61 509,00 €	12 301,80 €	20%	5%
	CD 26 - Demande		199 103,73 €	39 820,75 €	20%	15%
			260 612,73 €	52 122,55 €		
<b>SOUS-TOTAL DES AIDES PUBLIQUES</b>					<b>52 122,55 €</b>	<b>20,00%</b>
Financement privé	CAF // Plan de Relance national du Plan Mercredi	18-oct-22	251 075,00 €	150 645,00 €	60%	58%
<b>SOUS-TOTAL AIDES PRIVEES</b>					<b>150 645,00 €</b>	<b>58%</b>
<b>TOTAL DES AIDES PUBLIQUES ET PRIVEES</b>					<b>202 767,55 €</b>	<b>78%</b>
Part de la collectivité - CCCPS					57 845,18 €	22%
<b>TOTAL GLOBAL</b>					<b>260 612,73 €</b>	<b>100,00%</b>

Article 3 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble,

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 21 mars 2023

Denis BENOIT  
Président

Affichée le 23 MARS 2023



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

- AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
- CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
- LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
- SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE